



Mai 2007

Mensuel des
Amis de Bousval

Editorial

Le bonheur... aussi à Bousval

Nous aspirons finalement tous au bonheur. Et voilà qu'une étude de la VUB de Bruxelles, relayée par la RTBF, nous en explique quelques causes et conséquences.

Pour tous les individus et toutes les cultures, le bonheur, la satisfaction ou la qualité de la vie sont les valeurs les plus chères. Le progrès serait donc l'augmentation du bonheur. Les facteurs concrets en seraient la santé, la prospérité, la sécurité, le niveau de connaissance, la liberté et l'égalité. Dès que les besoins physiques comme l'alimentation, l'abri et la sécurité sont satisfaits, les besoins immatériels acquièrent de l'importance. C'est la consécration du développement individuel, affectif, esthétique, ludique, et spirituel.

Les personnes participant activement à la vie associative sont plus heureuses que les solitaires. Les individus les plus heureux sont ceux qui décident eux-mêmes de leur sort, et sont soutenus par un réseau de contacts sociaux.

C'est ce que nous avons toujours suggéré en proposant des activités créatrices de liens sociaux. Vive la vie associative du village, les commerçants, les écoles, les associations sportives et autres, les espaces de rencontre dont les places publiques, chemins et sentiers et bientôt le pré-RAVeL !

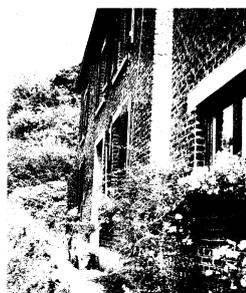
POL

Prochaines activités du Cercle

BOUSVAL, village fleuri 2007

Parce que fleurir c'est accueillir, le Cercle Socio-Culturel "Les Amis de Bousval" et le Comité Saint-Barthélemy vous invitent à participer au 20^{ème} concours "Bousval, village fleuri".

Notre jury passera à plusieurs reprises entre le 15 juin et le 15 août.



Bienvenue à la prochaine réunion de notre Cercle

Mardi 8 mai 2007 à 20 h 15

Salle Bézipont à Noirhat (derrière la chapelle)

Au gré des pages suivantes

Prochaines activités du Cercle (suite)	2
Un plein d'énergie avec les plantes sauvages	2
Petite chronique d'un site web annoncé	2
Ce qu'ils font près de chez nous	2
Constitution de l'Association Chemins141	2
Promenade commentée des sites historiques de Bousval	2
Activités et manifestations à Bousval	3
Ce qu'ils font près de chez nous (suite)	3
Promenade de la Cala	3
Nous vous informons	3
Le Conseil communal ? Bof ?	3
On nous écrit	4
Les sentiers de Bousval	4
Et encore	4
J'habite... où exactement ?	4
Jardinage	4
Ephémérides de mai	4
Pensée du mois	4

Les critères d'appréciation seront :

- la variété des plantes choisies,
- l'originalité de la présentation,
- l'harmonie des couleurs,
- le soin et l'entretien.

De nombreux prix sous forme de bons d'achat récompenseront les plus belles réalisations. Celles-ci devront être visibles de la rue.

Proclamation des résultats lors du vernissage du salon des artistes de la Saint-Barthélemy, le 25 août 2007 à 14 h 30 dans les locaux de l'école communale de Bousval.

Le règlement du concours et le talon d'inscription peuvent être obtenus auprès de :

Benoît Huts au 0474:79.76.96 ou

par courriel : benoit.huts@hotmail.com

Communiquez-nous avant le 10 mai

vos annonces non commerciales, vos suggestions et

vos articles pour les mois de juin et suivants

Par courrier : à l'adresse du Cercle - voir ci-dessous

Par courriel : bousval@swing.be

Un plein d'énergie avec les plantes sauvages...

Une envie de surprendre et d'épater vos invités avec un potage aux feuilles de hêtre ou de primevère, avec une pizza aux orties et à l'ail des ours, une potée à la consoude, une glace au sapin ?

Une envie de cuisiner avec tout ce que le printemps, très précoce cette année, nous offre comme fleurs, feuilles, graines, plantes sauvages, que ce soit au bord d'un chemin, le long d'un ruisseau, dans un bois, une prairie...

Une envie de revenir chez vous avec un panier rempli de recettes, d'idées de décoration de table et de plats...

Alors faites-vous plaisir et venez à la promenade « plantes sauvages et comestibles » des Amis de Bousval animée par Claire Ducobu, guide-nature. En plus de la découverte et de l'identification très précise des plantes, notre guide pourra nous en « conter » sur leurs usages au fil de l'histoire, leurs vertus gustatives, leurs propriétés médicinales.

Vous aurez l'occasion en fin de promenade de faire une dégustation avec un menu comprenant une entrée, un plat principal et un dessert pour la modique somme de 3 €.

TDE

Date et heure: le samedi 19 mai à 14 h 30

Lieu de RdV : parking de Bégipont, (derrière la chapelle de Noirhat)

Heure de fin d'activité : vers 18 h 30

Longueur de la promenade : 1,5 km environ

PAF : 3 €

Inscription indispensable : 010.61.15.54

oooooooooooo

Petite chronique d'un site web annoncé

« <http://www.lesamisdebousval.be> »

Peut-être une adresse à inscrire dans votre liste des favoris ?

Celle d'un site internet qui se veut le vôtre afin de vous permettre, où que vous soyez dans ce grand village qu'est le Monde, de vous retrouver un peu chez vous.

Le pari est en passe d'être gagné grâce à vous tous qui avez contribué d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce projet.

Si vous jetez maintenant un petit coup d'œil sur le site, vous verrez que nous y annonçons la date de lancement... :

le 31 mai 2007.

A bientôt donc.

GDU

Ce qu'ils font près de chez nous

Constitution de l'Association Chemins141

Le 28 mars s'est tenue l'assemblée générale constitutive de l'association Chemins141 dont notre cercle « Les Amis de Bousval » est un des membres fondateurs. Plusieurs Bousvaliens de notre groupe seront des chevilles ouvrières de cette nouvelle association.

L'association Chemins141, c'est qui, c'est quoi ? Brièvement, c'est un groupement de personnes et d'associations qui veulent développer un réseau de mobilité douce dans l'entité de Genappe et notamment des liaisons inter-villages avec, bien entendu, la réalisation d'un pré-RAVeL sur l'ancienne voie ferrée, mais qui veulent aussi réhabiliter et protéger chemins et sentiers parfois abandonnés ou menacés de disparition.

Cette soirée a permis à l'administration communale de dévoiler dans le détail ses projets. L'échevin de la mobilité, Pierre Géruzet, dans une présentation dia claire et précise (voir site web ci-dessous) a donné toute l'information sur l'avenir du pré-RAVeL. Si tout se passe bien, les travaux commenceront dès l'automne 2007 pour se terminer au printemps 2008. Monsieur Lheureux, directeur des travaux de la ville de Genappe, a présenté l'aspect technique de la réalisation de ce pré-RAVeL et notamment le type de revêtement prévu ainsi que le budget. Il a accepté aussi de répondre aux multiples questions de la salle. On en retiendra qu'il faudra parfois faire des choix quant aux priorités entre les divers usagers (piétons, vélos, cavaliers). Les principaux bénéficiaires en seront les cyclistes, privés de piste cyclable le long de la N 237, pour rejoindre Genappe ou Court-Saint-Etienne. Il a aussi été précisé les divers éléments de sécurisation du trajet (garde-corps sur les ponts ou le long des ravins, sécurisation des croisements avec les rues (à Bousval : rue de Noirhat, rue de la Roche, rue du Grand Arbre et rue de la Forge).

Chaque village de l'entité de Genappe aura ses représentants dans l'association. Ils seront chargés des liaisons des chemins, sentiers et promenades avec le pré-RAVeL et participeront au plan de mobilité douce.

Pour ceux qui l'ignorent encore : pourquoi le nom : « Chemins141 » ? Tout simplement, 141 était le n° de l'ancienne ligne de chemin de fer Manage-Wavre qui deviendra l'axe central d'une nouvelle mobilité.

Pour plus d'informations : voir le site

« www.chemins141.be »

Pour Chemins141

oooooooooooo

Promenade commentée des sites historiques de Bousval

**sous la conduite du professeur G. Braive
(26 et 27 mai 2007)**

Partant de la place communale, située à l'emplacement de l'ancien cimetière paroissial, ce circuit pédestre d'environ deux heures mènera les participants le long d'anciennes voiries, chemins ou sentiers, bordés de bâtiments modestes ou de prestige, chargés d'histoire.

Le professeur Braive, membre du Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe, se chargera d'en conter certains aspects, tout en les replaçant dans le contexte historique général de l'histoire de Bousval.

Rendez-vous : le samedi 26 et le dimanche 27 mai, à 14 heures, place communale de Bousval. L'activité, organisée dans le cadre de "Wallonie Bienvenue" de la Région wallonne, est gratuite.

GBR

Activités et manifestations à Bousval...*A vos agendas pour les prochains mois !*

Mai	
06	Visite du jardin de M. & Mme Wever et de celui de Mme Debra 5 et 7 rue du Sablon - 11 h Les Amis de Bousval Réservation indispensable : 010.61.20.92
19	Conférence de "Nature & Progrès" Conférence par M. Dubois à propos des vins de fruit Salle Béqipont (derrière la chapelle de Noirhat) - 14 h 30 Réservation non-obligatoire : PAF 2,50 € 010.61.36.68
19	Promenade plantes sauvages comestibles et préparation d'un repas Parking Béqipont (derrière la chapelle de Noirhat) - 14 h 30 Les Amis de Bousval Inscriptions : 010.61.15.54 (nombre limité)
26/27	Promenade commentée des sites historiques de Bousval par le Professeur Gaston Braive Départ Place de l'Eglise à Bousval - 14 h (env. 2 h) Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe - 010.61.20.92
28	Messe traditionnelle du lundi de Pentecôte à la chapelle du Try-au-Chêne , précédée d'une procession au départ de l'église Saint-Barthélemy Après la messe : verre de l'amitié 9 h 15 : Procession - 10 h : Messe
31	Lancement du site internet des "Amis de Bousval" http://www.lesamisdebousval.be
Juin	
10	Elections législatives fédérales
16	Promenade botanique de "Nature & Progrès" Départ de la Salle Béqipont (derrière la chapelle de Noirhat) - 14 h 30 010.61.36.68
27	Collecte de sang - Croix Rouge Ecole Communale - de 17 à 19 h 30 088.92.245 - « www.transfusion.be »

Dimanche 27 mai après-midi**Promenade de la Cala**

Dans le cadre de l'activité "Balades en mai au Pays de Villers" coordonnée par la Maison de Tourisme du Pays de Villers, balade commentée de 7 km en groupe avec guides.

Départs du cimetière de Court-Saint-Etienne de 14 h 00 à 15 h 00. Durée : 3 heures maximum. Prévoir : de bonnes chaussures et l'équipement en fonction de la météo. Parcours à difficulté moyenne. Tenir les chiens en laisse. Parking aisé au départ.

Note : une partie de la promenade empruntera le tracé du futur pré-RAVeL Court-Saint-Etienne/Genappe.

Visite complémentaire ou indépendante de la promenade : le Mausolée Goblet d'Alviella (classé Patrimoine exceptionnel de Wallonie). En groupe avec guide, départ toutes les demi-heures de 13 h 30 à 18 h. Tenir les chiens à l'écart.

PAF: 2,00 €, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans et les membres du Patrimoine Stéphanois.

Renseignements :

Christian Alen (010.61.85.95 et 0477/71.14.39) et Jean-Philippe Lefin (010.61.60.19 et 0475/98.41.97, soir et week-end uniquement).

Nous vous informons**Le Conseil communal ? Bof ?**

Et si, le temps de la lecture de cet article du moins, nous sortions des clichés traditionnels style :

- Ils font quand même ce qu'ils veulent.
- Ils sont tous pareils.
- Une fois élus ils se moquent de ce qu'ils ont promis.

Ces raccourcis puisent bien souvent leurs racines dans la méconnaissance de l'organe communal et ce par faute d'un manque de temps ou par un choix personnel de

priorités qui ne permettent de consacrer à la « chose publique » qu'une attention superficielle.

Pourtant, les décisions communales discutées et décidées par nos conseillers méritent peut-être une plus grande attention, voire curiosité, car elles conditionnent très sensiblement notre quotidien (sécurité, écoles, environnement, etc.) et notre portefeuille (impôts, taxes, redevances, etc.).

A cet égard, les séances publiques du conseil communal sont donc un lieu privilégié pour :

- Se forger une opinion sur la pertinence des décisions et les alternatives possibles.
- Soutenir l' élu et s'assurer de l'adéquation entre le programme et les actions concrétisant son engagement électoral.
- Evaluer la réelle implication du mandataire dans les choix utiles de notre cadre de vie.

Dans ce contexte, une présence sur les bancs réservés au public se justifie et ce, quelle que soit sa propre conviction politique. Elle permet en effet d'appréhender de très près la réalité et les contraintes auxquelles sont soumis aussi bien les membres de la majorité que ceux de l'opposition.

Pour la mandature en cours, les élus ont voté à 19 voix pour et 2 abstentions leur participation à la déclaration de politique générale dont les répercussions seront perceptibles par chacun d'entre nous.

Par exemple, leur volonté est de :

- Développer une politique de sécurité des biens et des personnes par le biais du « plan zonal de sécurité ».
- Mettre en place un « plan de mobilité » (le pré-RAVeL n'est qu'un volet de ce plan).
- Investir dans le développement durable par le biais d'un « contrat d'avenir local ».

Si le cadre de vie qui est le nôtre ne vous laisse pas indifférent, venez écouter, même sporadiquement, les débats du conseil communal.

Ensuite pourquoi pas, en connaissance de cause, agissez par exemple :

- En rencontrant et en donnant votre avis à votre conseiller.
- En faisant usage de votre droit d'interpellation au conseil suivant la procédure établie.
- En prenant l'initiative de solliciter une consultation populaire comme le prévoient à la fois le code de la démocratie locale et de la décentralisation (pour les intéressés : article 1141) et la loi communale (article 318).

Pour terminer rappelez vous l'adage : « Si vous ne vous occupez pas de la politique, elle s'occupera de vous ». A bon entendeur...

GDU

On nous écrit

Les sentiers de Bousval

Un propriétaire nous écrit pour nous rappeler les droits mais aussi les obligations liés à l'usage des sentiers.

Article 185 du Code rural :

Un sentier est une voie publique étroite dont la largeur n'excède pas celle nécessaire à la circulation des piétons (environ 1,60m).

Article 190 du Code rural :

Les chiens et animaux de compagnie doivent être tenus en laisse.

Article 193 du Code rural :

L'accès des cyclistes, skieurs et conducteurs d'animaux de trait, de charge ou de monture est interdit en dehors des routes, chemins ou aires balisées à cet effet, sauf autorisation du gouvernement.

Article 194 du Code rural :

L'accès des véhicules à moteur est interdit en dehors des routes et des aires balisées à cet effet.

Article 11 de la Loi sur la conservation de la nature :

Il est interdit d'allumer des feux et de déposer des immondices.

Ce propriétaire insiste pour rappeler qu'autant lui que les promeneurs ont des devoirs et des obligations, que l'objectif commun est la préservation de l'environnement.

Ce courrier « colle » bien avec nos actions précédentes et notre volonté d'un développement durable à Bousval.

POL

Et encore

J'habite... où exactement ?

« Une des questions les plus courantes lorsque l'on rencontre quelqu'un pour la première fois est : "Où habitez-vous?" ».

Mais nous trouvons que la réponse est loin d'être claire. Les anciennes plaques de rue mentionnaient auparavant, "Bousval, Genappe" ce qui disait que nous habitons dans un des 8 villages qui forment la commune. Ces plaques de rue sont renouvelées et disent maintenant tout simplement

«Genappe». Nous vivons à plusieurs kilomètres de là et quiconque tente d'y trouver notre maison et commence à nous chercher au départ de l'Espace 2000 se trouve bien loin de chez nous. Nous supposons que les habitants des autres villages comme Glabais ou de Baisy-Thy ont aussi été "déclassés".

En réalité, nous n'habitons pas non plus à Bousval. Nous habitons un des nombreux hameaux dont les noms sont en voie de disparition. Ce serait une grande perte si ces éléments de notre patrimoine devenaient inconnus. Ainsi nous avons commencé à écrire notre adresse "Pallandt, Bousval" pour donner une indication plus claire de l'endroit où nous vivons réellement.

D'autres que nous auraient-ils aussi remarqué cette "mini-mondialisation"? Si c'est ainsi, nous devrions trouver un moyen de contrecarrer cette tendance peu accueillante. »

NL-ST

Jardinage

Ephémérides de mai

Jardin :

- Tondre régulièrement et augmenter la hauteur de coupe si la chaleur monte.
- Tailler les arbustes après floraison.
- Planter les vivaces après le 15 mai.
- Enlever et faire sécher les bulbes de printemps.
- Diviser les nénuphars et les plantes aquatiques.

Potager :

- Semer les concombres, cornichons, courges, courgettes.
- Planter les pommes de terre
- Semer les haricots à rames et haricots nains.
- Semer les choux blancs, de Bruxelles, de Milan, rouges.
- Semer cerfeuil, laitues iceberg, laitues pommées, mâche, persil.

Truc :

Les rhododendrons ne refleurissent bien que si vous avez pris la peine de supprimer, en avril/mai, toutes les fleurs fanées. En août, de nouveaux boutons floraux se mettront en place.

Calendrier de floraison :

En mai fleurissent les glycines, azalées et rhododendrons, Clematis montana, aubépines, Deutzia, Cytisus, lilas, Spirea arguta, Viburnum opulus, Weigelia, tamarix, muguet, benoîtes, anémones...

FAB

La pensée du mois

" Un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais donne autant de lumière. "

Abbé Pierre

Imprimeur :

Meradel s.a.
Chaussée de Nivelles 26
1472 Vieux-Genappe
Tél. : 067.78.06.88
Fax : 067.64.90.97